



Notice d'information

Chers parents, chers élèves,

Nous vous souhaitons la bienvenue au sein de l'école coréenne de Clermont-Ferrand Danse K-pop.

À cette occasion, un règlement intérieur est disponible sur le site internet de l'école, précisant l'organisation des cours de danse, ainsi que le calendrier pour les dates des cours de danses, merci d'en prendre connaissance.

Nous vous informons également que plusieurs documents seront requis et obligatoires :

- Fiche d'inscription
- Une attestation d'assurance responsabilité civile
- Un certificat médical datant de moins de trois mois
- Une autorisation parentale pour les mineurs
- Une fiche de soins d'urgence
- Deux photos d'identité récentes

Ces documents devront être remis le jour de l'inscription.

Concernant les paiements, vous aurez la possibilité de régler en quatre fois, soit en totalité, soit de manière différée, jusqu'à la date prévue dans le règlement intérieur.

Nous vous remercions de votre compréhension et sommes impatients de vous retrouver au sein de l'école coréenne.

Cordialement,

Monsieur Hu Kwang Sun

Président de l'école Coréenne de Clermont-Ferrand



Mr. Hu Kwang Sun
Président de l'école coréenne
De Clermont Ferrand



RÈGLEMENT INTÉRIEUR POUR LES COURS DE DANSES K-POP

ARTICLE 1 - Le règlement intérieur

Procéder à une inscription vaut acceptation du règlement intérieur.

Le présent règlement est révisable tous les ans.

Il s'applique à tous, c'est à dire aux élèves, aux familles, aux accompagnants.

Il pourra être complété par des notes internes portant sur des dispositions particulières et ponctuelles.

Il s'applique dans tous les lieux ou à l'extérieur où l'association se produit.

ARTICLE 2 - Modalité d'inscription

Les cours de danse de K-pop sont ouverts à tous et sont dispensés de septembre à juin en fonction du calendrier émit par l'école et en fonction de la disponibilité de la salle.

Les élèves inscrits seront répartis en 5 groupes par les professeurs.

Toutes les inscriptions se font obligatoirement auprès des bénévoles qui seront présents dans la salle de danse, ou au centre associatif Jean Richepin Clermont-Ferrand.

L'inscription sera définitive à la réception des documents demandés dans la notice d'information et du règlement total de la cotisation pour suivre les cours.

Tout changement de situation en cours d'année (adresse, coordonnées téléphoniques...) doit être impérativement signalé soit par courrier, par mail: ecolecoreenne@gmail.com

ARTICLE 3 - Paiement

La cotisation annuelle pour l'année 2025 / 2026 s'élève à 200€

Les règlements devront se faire par chèque à l'ordre de l'école coréenne de Clermont-Ferrand en indiquant au verso, le nom et prénom de l'élève auprès des bénévoles. L'encaissement différé est possible ou jusqu'à quatre fois, ou en espèces, un reçu vous sera remis.

La cotisation doit-être impérativement acquittée au plus tard le 06 Décembre de l'année en cours.

Une période d'essai d'un cours maximum est possible. Passé ce délai le paiement des cours est exigible. Tout paiement versé est définitivement acquis. Il ne saurait être exigé un remboursement en cours d'année en cas de démission ou d'exclusion.

Le non règlement de la cotisation entraînera l'exclusion de l'élève.

ARTICLE 4 - Déroulement des cours

Les professeurs ont toutes autorités et pleins pouvoirs en ce qui concerne l'enseignement et le déroulement de leurs cours.

Ils donnent les rôles et les placements au sein des spectacles et ils sont seuls à pouvoir juger de la qualité artistique de chaque élève.

Les cours de K-pop débuteront le 06 septembre 2025 et se termineront fin juin 2026, en fonction du calendrier.

Ils se dérouleront dans la salle de Tango 35 rue Fontgiève. 63000 Clermont-Ferrand.

Pendant les vacances scolaires ou jours fériés les cours ne seront pas dispensés.

L'école coréenne peut organiser des répétitions supplémentaires en vue de spectacles, de gala ou de rattrapages des cours.

Un calendrier établi en début d'année est donné à titre indicatif et il pourra être modifié suivant l'organisation, il est disponible sur le site internet de l'école coréenne, les élèves sont invités à le télécharger.

Horaires et jours des séances:

Groupe 1

Groupe 2

Groupe 3

Groupe 4

Groupe 5

Planning et horaires à définir à la rentrée

ARTICLE 5 - Consignes pendant les cours

Respect mutuel, attitude et langage corrects sont exigés de tous les élèves et familles pendant les temps de cours.

Respect durant les échanges avec les professeurs ou les bénévoles ou la direction.

Respect des horaires des cours et arrivée à l'heure.

Le calme est de rigueur à l'intérieur de la salle de danse

Les téléphones portables doivent éteints ou en mode silencieux

Les élèves doivent avoir une tenue appropriée à la pratique de la danse ainsi que des chaussures adaptées à cette pratique.

L'accès à la salle de danse est exclusivement réservé aux élèves de K-pop et à leurs professeurs, ainsi qu'aux bénévoles et à la direction.

Les familles et / ou accompagnateurs sont priés d'attendre à l'extérieur.

ARTICLE 6 - Présence et absence des élèves

Les professeurs noteront systématiquement en début des cours les présences et absences et ainsi que lors des répétitions des spectacles ou gala.

Les parents doivent déposer les enfants à l'intérieur de la salle avant de partir et s'assurer que le cours a bien lieu.

L'école n'est pas responsable des élèves en dehors des heures de leurs cours, ni à l'extérieur de la salle de danse à quelques moments que ce soit.

Les élèves mineurs ne doivent pas quitter la salle sans qu'un adulte responsable soit venu les chercher sauf autorisation signée.

En cas d'absence, les élèves ou les responsables légaux sont tenus d'avertir les professeurs ou bénévoles par l'intermédiaire du groupe WhatsApp.

En cas d'absence anticipée des professeurs et dans la mesure du possible, les bénévoles ou les professeurs préviendront les élèves et les familles par message sur le groupe WhatsApp.

ARTICLE 7 - Spectacle du nouvel an, manifestations culturelles et gala de fin d'année

Un spectacle du nouvel an coréen, auquel participent tous les élèves, est proposé en Février 2026,

- * L'entrée est gratuite
- * Seul le repas est payant (vente de tickets), ainsi que la buvette
- * Dans un soucis d'organisation, il pourra être demandé une aide bénévole des parents ou des élèves
- * La présence des élèves aux répétitions est obligatoire

Des manifestations culturelles pourront être proposées, et les élèves de l'association pourront être amenés à participer à ces manifestations (rencontres chorégraphiques....).

Un gala de k-pop est proposé au mois de juin selon le calendrier, auquel participent les élèves, (l'entrée est gratuite)

Les dates du spectacle et du gala ne se sont pas encore communiquées à ce jour (nous attendons les dates et lieu)

Un planning de répétition sera donné pour faciliter l'organisation.

Seuls les professeurs disposent du choix du contenu musicaux pour les danses de groupes.

Une tenue sera demandée à chaque élève en fonction de la chorégraphie de groupe et par niveau et selon le choix des professeurs. Elle reste à la charge des représentants légaux.

ARTICLE 8 - Droit à l'image

Les cours ou manifestations sont susceptibles d'être filmés, photographiés ou enregistrés et diffusés sur les réseaux sociaux de l'école coréenne de Clermont-Ferrand.

Aucun extrait ne sera diffusé sans l'autorisation des représentants légaux du mineur concerné si celui-ci est seul dans l'image.

Par contre s'il s'agit d'une représentation de groupe, l'association se réserve la possibilité d'utiliser ces données sans solliciter d'autre accord que l'acceptation du règlement intérieur.

En cas de condition particulière, pour le droit à l'image, le port d'un masque, d'une casquette ou de lunettes de soleil est obligatoire à chaque cours ou événements sans quoi l'élève et la famille reconnaissent qu'aucune participation ne pourra avoir lieu.

En cas de refus total pour le droit à l'image, et le port d'accessoires, l'élève ne pourra pas participer à aucun événements, manifestations, ou la prise de vidéos durant les cours.

ARTICLE 9 - Documents et autorisations

Lors de l'inscription, des documents sont demandés dès le début des cours, ainsi que des autorisations de droit à l'image, d'urgence médicale et d'autorités parentales, ils sont obligatoires et permettent de finaliser l'inscription aux cours de danse de l'élève.

En cas d'urgence médicale, le professeur ou les bénévoles sont habilités à prendre toutes les dispositions nécessaires (appel des pompiers et transferts à l'hôpital le plus proche) s'ils n'arrivent pas à joindre par téléphone les responsables légaux de l'élève concerné.

ARTICLE 10 - Locaux et matériel

Les locaux sont en location. Nous devons les respecter.

Nous devons utiliser ce qui appartient à la K-pop essentiellement.

Toute dégradation volontaire sera portée au crédit de l'adhérent et de son assurance responsabilité civile

Respecter le mobilier.

ARTICLE 11 - Sanction

Tout manquement au présent règlement pourra conduire à une mesure d'exclusion temporaire ou définitive qui ne saurait donner lieu à un remboursement de quelque nature que ce soit.

Monsieur Hu Kwang Sun
Président de l'école Coréenne de Clermont-Ferrand


Mr. Hu Kwang Sun
Président de l'école coréenne
De Clermont Ferrand



FICHE D'INSCRIPTION
Cours de danse K-POP
2025/2026



INFORMATION SUR L'ÉLÈVE

Enfant* Collégien(ne)* Lycéen(ne)* Adulte*

PHOTO RÉCENTE
DE
L'ÉLÈVE

NOM:
PRÉNOM(S):
ADRESSE:
DATE DE NAISSANCE:
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE:
ADRESSE MAIL:

NIVEAU DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE: débutant* intermédiaire* Avancé(e)*

* Rayer la mention inutile

INFORMATION REPRÉSENTANTS LÉGAUX

NOM:
PRÉNOM(S):
QUALITÉ:
ADRESSE:
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE:
ADRESSE MAIL:

Paiement par chèque ou espèces

Je soussigné(e)
Responsable légal(e) de
avoir procédé à son inscription annuelle à l'école coréenne
en cours de danse K-POP de septembre
à juin.

Je remet à ce jour le(s) chèque(s) ou espèces couvrant
l'inscription annuelle de 200€ et aucun remboursement ne
sera possible en cas de changement, je reconnais avoir lu
le règlement intérieur de l'école affiché sur le site internet.

- ☐ Espèces
☐ Chèques
☐ Paiement intégral
☐ Différé :
☐ En plusieurs fois :
☐ Nombre de chèque :

Fait à Le

Signature :

Droit à l'image

Tout au long de l'année de danse, nous capturons des moments
en photos et en vidéos pour partager l'énergie positive qui règne au sein de
notre école.

Ces images et vidéos peuvent inclure la participation de votre enfant ou de
vous, de manière directe ou indirecte.

Nous souhaitons utiliser ces contenus pour les publier sur notre site Web,
nos réseaux sociaux, nos bulletins d'information, nos panneaux d'affichage.

Pour cela, nous vous demandons votre consentement pour publier toutes
photographies ou vidéos impliquant votre enfant ou vous même.

**Dans le cas où vous ne souhaiteriez pas donner votre accord, veuillez
noter que toutes participations aux événements organisés par l'école
ne pourront avoir lieu.**

Merci de vous référer au règlement intérieur

- ☐ J'autorise
☐ Je n'autorise pas
☐ J'accepte que mon enfant ou moi-même porte un masque, des lunettes de
soleil et casquette en cas de condition pour le droit à l'image
☐ Je n'accepte pas que mon enfant ou moi-même porte un masque, des
lunettes de soleil et casquette en cas de condition pour le droit à l'image

Signatures représentants légaux et élève :



FORMULAIRE D'AUTORISATION DE DROIT À L'IMAGE 2025 / 2026

K-pop



Coller la photos

Cher parent / tuteur / élève,

Nous tenons à vous informer que tout au long de l'année de danse, nous capturons des moments en photos et en vidéos pour partager l'énergie positive qui règne au sein de notre école. Ces images et vidéos peuvent inclure la participation de votre enfant ou de vous, de manière directe ou indirecte.

Nous souhaitons utiliser ces contenus pour les publier sur notre site Web, nos réseaux sociaux, nos bulletins d'information, nos panneaux d'affichage.

Pour cela, nous vous demandons votre consentement pour publier toutes photographies ou vidéos impliquant votre enfant ou vous même.

Dans le cas où vous ne souhaiteriez pas donner votre accord, veuillez noter que toutes participations aux événements organisés par l'école (tels que le Nouvel An coréen, le forum des associations ou le gala) ne pourra avoir lieu.

Merci de bien vouloir indiquer votre choix ci-dessous et de soumettre ce formulaire. Veuillez également vous référer au règlement intérieur pour plus d'informations

- ☐ J'autorise le reproduction et la publication des photographies et vidéos de mon enfant / de moi
- ☐ Je n'autorise pas la reproduction et la publication des photographies de mon enfant /de moi
- ☐ J'accepte que mon enfant ou moi-même porte un masque, des lunettes de soleil et casquette en cas de condition pour le droit à l'image
- ☐ Je n'accepte pas que mon enfant ou moi-même porte un masque, des lunettes de soleil et casquette en cas de condition pour le droit à l'image

Nom et prénom de l'élève : Groupe :

Nom et prénom du représentants légaux :

Numéro de téléphone :

A

Le.....

Signature(s) du / des représentants légaux

Signature de l'élève



Fiche d'urgence

2025/2026



ÉLÈVE

Nom prénom sexe

Date de naissance / /

Adresse

CP Ville

Personne à contacter en cas d'urgence	Personne à contacter en cas d'urgence
Nom, prénom	Nom, prénom
Lien de parenté	Lien de parenté
Tel. Portable	Tel. Portable
Tel. Domicile	Tel. Domicile
Tel. professionnel	Tel. professionnel

Observations particulières que vous jugerez utiles de communiquer (allergies, traitements en cours, précautions particulières à prendre...) :

Nom et n° de téléphone du médecin traitant :

A :

Le :

Signature du représentant légal



**AUTORISATION PARENTALE
POUR L'ARRIVÉE SEUL ET/OU
DÉPART SEUL D'UN ÉLÈVE MINEUR**



Je soussigné(e), [Nom et Prénom du parent ou tuteur],

Demeurant à [Adresse complète],
.....

Numéro de téléphone :

Adresse e-mail :

- ☐ Autorise à venir seul à la salle de danse et à partir seul après les cours de danse de K-Pop
☐ N'autorise pas A venir seul à la salle de danse et à partir seul après les cours de danse de K-Pop

Nom et Prénom de l'élève :

Date de naissance de l'élève :

Je comprends que mon enfant sera responsable de son arrivée et de son départ.

L'école coréenne de Clermont-Ferrand Danse K-pop ne pourra être tenu responsable en cas d'incident survenant en dehors des heures de cours.

Je certifie que je suis le/ les parent(s) / tuteur légal de l'élève mentionné ci-dessus et que j'ai le droit de donner cette autorisation ou de la refuser.

A.....

Le.....

Signature(s) représentant légaux

Signature de l'élève